

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Band: 75 (1933)

Heft: 7

Artikel: Thrombose de la veine cave antérieure chez une génisse

Autor: Buttica, Maurice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-590455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

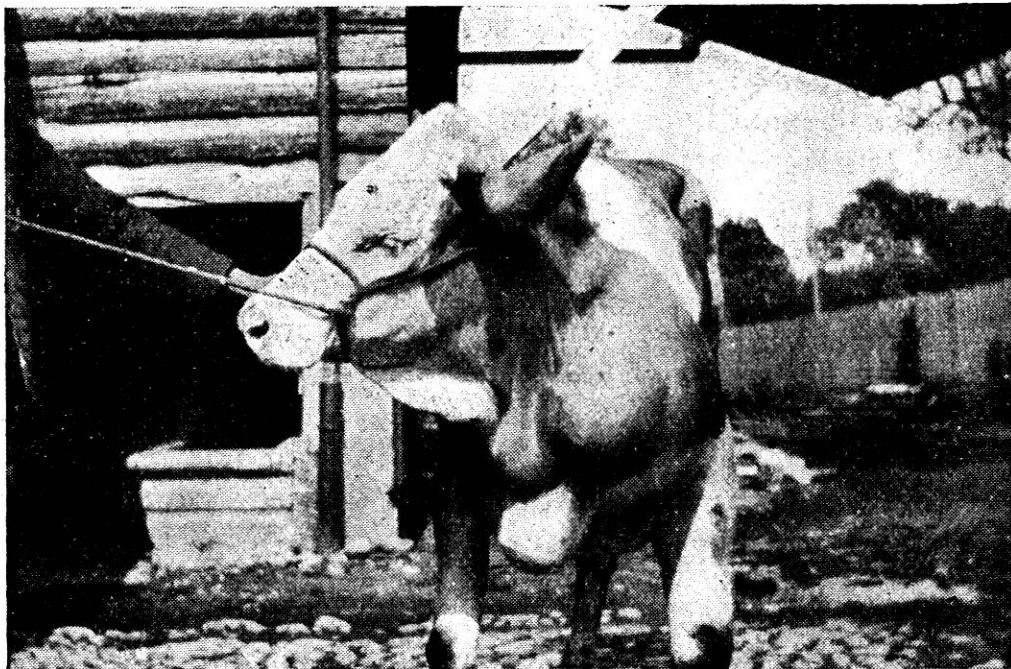
Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Thrombose de la veine cave antérieure chez une génisse.

Par Maurice Buttica, médecin-vétérinaire, Payerne.

Dans les Archives de Juin 1932, Monsieur le professeur Wyssmann a publié un article intitulé: Thrombose der vorderen Hohlvene mit enormem Stauungsödem beim Rind. Ayant eu le privilège d'observer un cas analogue, j'en fais un exposé sommaire et pour plus de détails, je renvoie le lecteur à l'article précité.

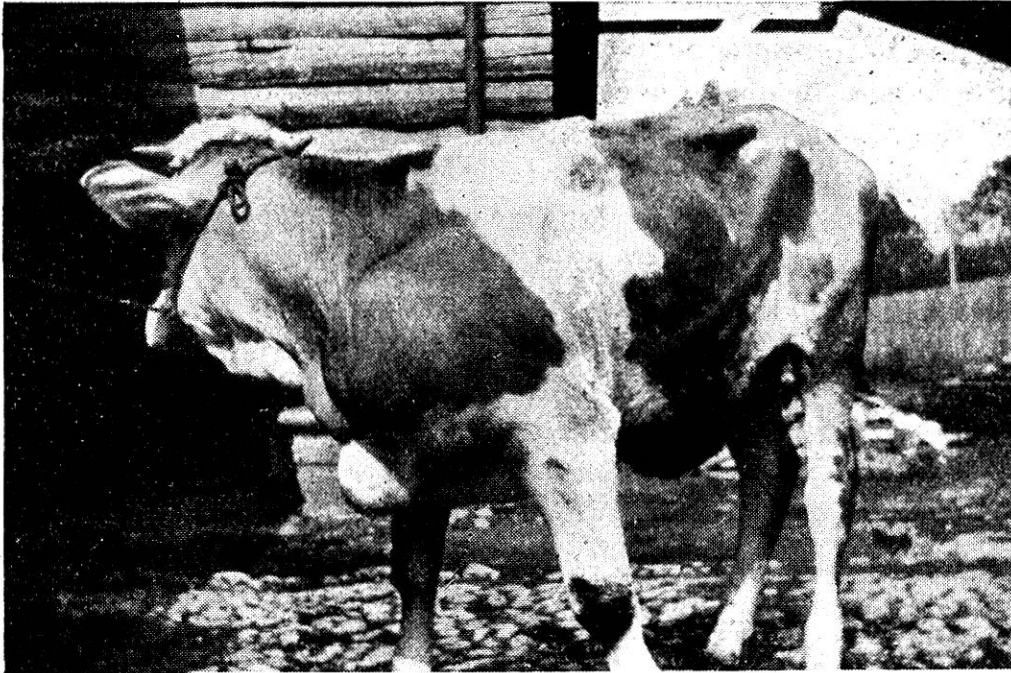


Il s'agit d'une génisse de 2 ans atteinte subitement d'une enflure de la région ombilicale que le propriétaire avait pris pour une hernie; une légère enflure se dessinait également à la pointe d'épaule. Le cas évolue rapidement et 8 jours plus tard l'animal est abattu; il présentait à ce moment-là les symptômes extérieurs que les photographies ci-jointes permettront d'apprécier.

Tumeur assez ferme, légèrement œdémateuse en surface et sise à l'intérieur de la pointe d'épaule gauche. Trois œdèmes distincts situés au fanon, le long de la veine du lait gauche et sous le ventre. Oedèmes avec fluctuation dont la ponction laisse écouler un liquide séreux jaunâtre. Engorgement œdémateux sur tout le pourtour de la jambe antérieure gauche. L'état général de l'animal n'est pas troublé, l'appétit et la rumination

restent les mêmes à peu de chose près, la température et l'auscultation n'offrent rien de particulier. L'abattage a été ordonné avant l'apparition de symptômes généraux alarmants, les thromboses justifiant la décision.

L'autopsie nous montre une masse tuberculeuse plus grosse qu'une tête d'homme, tumeur bien délimitée siégeant entre l'omoplate et les côtes et débordant l'entrée de la cage thoracique, région de bifurcation des vaisseaux sanguins, c'est là le point important. Les ganglions cervicaux inférieurs et axillaires sont compris dans la tumeur et présentent des débuts de calci-



fication de la grosseur de têtes d'épingles. En dehors de la tumeur, les ganglions de la racine du poumon sont fortement tuméfiés mais le poumon lui-même est exempt de tuberculose.

Les thromboses sont difficiles à observer dans cette masse tuberculeuse à coupe marbrée et au toucher gluant. La veine cave antérieure a une thrombose dont les embranchements sortent des veines axillaires et mammaire interne. La veine jugulaire n'est pas atteinte, sa bifurcation se trouvant à la limite de la tumeur. Les veines traversant la tumeur ont été étirées et aplaties, la compression qu'elles subissaient pouvait déjà occasionner des œdèmes, dans tous les cas une gêne circulatoire. Il se peut que d'autres veines soient thrombosées, mais je répète

que leur recherche était rendue difficile et que le développement de cette énorme tumeur a provoqué des déplacements qui constituaient une cause d'erreur qu'il fallait éviter.

Hygiène de l'écurie : la lutte contre les mouches et les poux.

Par le P.-D. Dr. Ritzenthaler, Schönbühl.

Les méfaits de la mouche sont connus. La mouche véhicule et dissémine des germes pathogènes, elle provoque directement différentes affections; tourmente les animaux, occasionne indirectement des accidents de l'entourage, des blessures et des tares de l'hôte même et réduit ses aptitudes — fatigue provenant des défenses désordonnées, perte de poids, diminution de la sécrétion lactée —. Aussi, l'amour des bêtes, l'hygiène et l'intérêt économique commandent-ils de mettre en œuvre contre cette engeance les moyens de lutte et de défense les plus efficaces.

Pour atteindre sûrement et sans gaspillage le but, le combat doit être mené d'après certaines règles.

La mouche hiverne volontiers à l'état d'insecte parfait dans les interstices et les fentes des murailles tournées vers le midi, d'où elle sort au premier beau jour. Elle se multiplie au dehors jusque vers la mi-août. A cette époque de l'année — quelques variations dues à la saison, à l'altitude et à l'exposition admises — la mouche se retire dans les écuries où elle continue à se reproduire. La mouche envahit les écuries et les étables traquée par la fraîcheur des nuits, la diminution des lieux de ponte et attirée par la température agréable des locaux habités par les animaux. En été, le soleil haut dans le ciel, ne frappe pas les vitres des écuries ombragées par des auvents, tandis que vers l'automne les rayons du soleil pénètrent horizontalement dans l'écurie vers la fin du jour. Les mouches qui dansent dans la splendeur du soleil couchant, suivent la lumière et pénètrent par nuées dans l'écurie. Aussi pour être efficace, la défense contre les mouches doit-elle s'inspirer de ces faits cosmiques et biologiques et s'organiser au printemps et en été au dehors des bâtiments de la ferme et vers l'automne se concentrer dans les étables et les écuries.

On bouchera par un crépi toutes les fentes et fissures susceptibles d'hiverner des mouches. Les alentours des tas de fumier seront drainés, asséchés. Les tas de fumier tenus en ordre et recouverts régulièrement de chaux.